



MAIRIE DE ATTIGNAT-ONCIN

470 Route du Chef-Lieu 73610 ATTIGNAT-ONCIN

Tél : 04 79 36 07 69 / Mail : mairie.attignat-oncin@orange.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de ATTIGNAT-ONCIN
se réunira, en séance ordinaire le 10 février 2026, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil ;
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance ;
- Vote du Compte Financier Unique 2025 ;
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 ;
- Détermination des taux de fiscalité ;
- Approbation du budget primitif 2026 ;
- Acquisition d'un terrain à la Croix-Marion ;
- Arrêt du plan particulier de mise en sécurité de l'école ;
- Attribution de subventions ;
- Modification du règlement intérieur du conseil municipal jeune ;
- Adhésion à la convention de participation sur la couverture du risque santé ;
- Questions diverses.

Fait à ATTIGNAT-ONCIN, le 06 février 2026

Le Maire d'Attignat-Oncin

